

Le 12 mai 2021, une délégation de conseillers municipaux de Cieutat s'est rendu dans les villages d'Arrodets-
ez-Angles, Saint-Créac, Luganjan, Geu et Barlest pour évaluer les installations d'apport volontaire réalisées
dans ces communes.



Nous avons été impressionnés par :

- la propreté des abords de ces points de collecte, encore plus marquée lorsque le revêtement de sol autour des colonnes est lisse (enrobé...). C'est sans commune mesure avec les conteneurs aériens que nous connaissons ;
- l'absence d'odeur, y compris à proximité immédiate des colonnes d'ordures ménagères. Nous avons relevé des odeurs à peine plus perceptibles pour les colonnes enterrées au centre du village de Barlest, mais jusqu'à un mètre de distance et pas davantage ! On est loin des relents existants à proximité des colonnes aériennes actuelles.

Nous avons pu constater en direct la simplicité de dépôt des ordures dans les colonnes équipées de badges. Après avoir badgé, on ouvre le tambour du collecteur de 70 litres que l'on remplit puis referme.

Des habitants de Barlest, interrogés par nos soins sur les inconvénients de ces dispositifs, ont évoqué l'étroitesse de la trappe de dépôts des conteneurs jaunes dévolus au tri. Le maire de la commune nous a indiqué que c'était volontaire. Une expérience avait été menée sur des trappes plus vastes qui avait aboutie à une augmentation des dépôts d'ordures dans ces colonnes de tri plus accessibles.



Ce mode de collecte va certes nous obliger à modifier quelques habitudes, mais il est certain qu'il va nous inciter collectivement à mieux gérer nos déchets.